

# BILAN 2025

- PRÉVENTION SPÉCIALISÉE
- ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF EN MILIEU OUVERT - RENFORCÉ
- PÔLE PAUVRETÉ ET INCLUSION SOCIALE
- CELLULE D'ECOUTE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES
- ENTREPRISE D'INSERTION EQUILIBRE



**Groupe addap13**  
Coopération et territoire

Groupe association départementale pour le développement des actions de prévention 13



# Sommaire

Éléments de contexte 2025 .....	P. 3
Cartographie .....	P. 6

<b>AXES DE TRAVAIL TRANSVERSAUX .....</b>	<b>P. 8</b>
Coopérations et partenariat .....	P. 9
Promotion de la santé physique et mentale .....	P. 11
Lutte contre l'exploitation sexuelle des mineur.e.s .....	P. 13
Usages des outils numériques .....	P. 15

<b>PRÉVENTION SPÉCIALISÉE .....</b>	<b>P. 17</b>
Les chiffres de l'activité en 2025.....	P. 18
L'activité 2025 par service .....	P. 22
- Centre .....	P. 22
- Sud 2 .....	P. 26
- 13/14.....	P. 30
- 15/16.....	P. 34
- Pays d'Aix.....	P. 38
- Etang-de-Berre .....	P. 42
- Pays d'Arles.....	P. 46
- Prévention par le Sport.....	P. 50

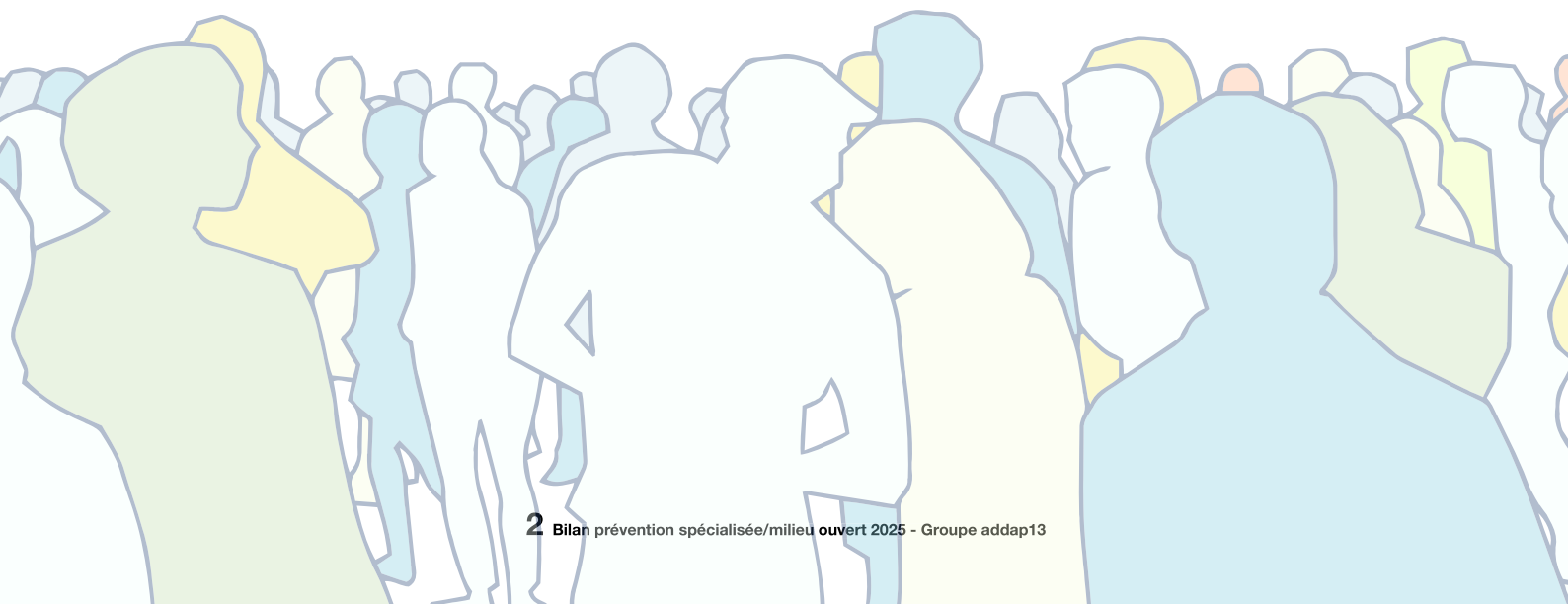
<b>ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF EN MILIEU OUVERT -RENFORCÉ.....</b>	<b>P. 55</b>
--	--------------

<b>CELLULE D'ÉCOUTE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES.....</b>	<b>P. 65</b>
---	--------------

<b>PÔLE PAUVRETÉ INCLUSION SOCIALE.....</b>	<b>P. 69</b>
---	--------------

<b>RESTAURANT D'INSERTION EQUILIBRE .....</b>	<b>P. 77</b>
---	--------------

<i>A propos de la rédaction de ce bilan.....</i>	<i>P. 81</i>
--	--------------





# Éléments de contexte 2025

L'année s'est déroulée dans un contexte territorial et social profondément marqué par l'intensification des vulnérabilités, l'accroissement des besoins éducatifs et l'évolution rapide des problématiques rencontrées par les jeunes et les familles.

Sur l'ensemble des territoires d'intervention du Groupe addap13 – de Marseille aux Bassins de Salon, Miramas, Istres, Martigues, en passant par Aix-en-Provence, Gardanne, Aubagne, La Ciotat et les communes rurales – nos équipes ont été confrontées à des situations d'une complexité croissante qui exigent à la fois réactivité, adaptabilité et coopération renforcée. Les constats sont convergents : une précarité familiale, sociale et économique qui s'ancre durablement, des conditions de vie dégradées dans certains ensembles d'habitat social, l'emprise fluctuante mais permanente des économies parallèles, des phénomènes de violences diffuses ou très visibles, des parcours scolaires fragilisés dès l'école primaire, ainsi qu'une dégradation préoccupante de la santé mentale des jeunes comme des adultes. Les services observent également une augmentation notable des conduites à risques – comportements d'excès, mobilité non sécurisée, implications illicites, stratégies de survie – ainsi qu'une présence grandissante de situations d'exploitation sexuelle, notamment chez les mineures.

Face à ces enjeux, l'ensemble des services a poursuivi et intensifié son action, en appui sur les principes fondateurs de la prévention spécialisée et du Groupe addap13 : **aller vers, recherche de l'adhésion, attention à la temporalité de chacun, co-construction des accompagnements éducatifs individualisés et des actions collectives et travail en partenariat étroit avec les acteurs des territoires.** Les interventions menées en 2025 témoignent ainsi d'une mobilisation constante des équipes éducatives et pluridisciplinaires, qui ont su conjuguer en fonction de leur mission : présence sociale quotidienne, accompagnements individualisés intensifs, actions collectives structurantes et projets innovants et participatifs, dans la bienveillance et le respect des besoins.

**Les sept services de prévention spécialisée** ont accompagné plusieurs milliers de jeunes, en s'appuyant sur des actions complémentaires : actions éducatives en pied d'immeuble, accompagnements sur les problématiques scolaires, chantiers éducatifs comme leviers d'insertion, projets à destination des filles visant l'égalité et l'émancipation, actions thématiques autour de la citoyenneté, de la culture, de l'écocitoyenneté ou encore de la prévention des conduites à risques. Les équipes ont renforcé leur présence dans les écoles, collèges et lycées, participant activement aux dispositifs de lutte contre le décrochage, à la remobilisation des élèves et à la gestion des situations d'exclusion ou de rupture scolaire.

**Le service Prévention par le Sport** a consolidé son rôle structurant dans 35 quartiers prioritaires, en inscrivant le sport comme un outil éducatif, inclusif et d'accompagnement vers l'insertion. Plus de 12 000 enfants, adolescents, parents ont participé aux actions menées en 2025, à travers les dispositifs mobiles Urban Sport Truck, les complexes sportifs hors temps scolaire et des projets spécifiques tels que la préparation aux métiers de l'uniforme, l'action santé, tous en partenariat renforcé avec les structures de proximité. L'accès au sport, au bien-être et à des espaces de socialisation sécurisés constituent un levier majeur dans les dynamiques éducatives observées.

**La Base de plein air du Frioul** reste un outil pédagogique essentiel, permettant la remobilisation, la cohésion et la découverte du milieu naturel. Plus de 2 300 jeunes y ont été accueillis en 2025 dans le cadre de projets scolaires, éducatifs, nautiques ou de chantiers éducatifs. Ce lieu unique contribue fortement à la construction de repères positifs, au vivre-ensemble et à l'ouverture culturelle.

**Le service AEMO-R** a connu une année charnière avec l'extension de son habilitation et une montée en charge progressive qui permettra d'accompagner jusqu'à 250 mesures judiciaires et administratives sur plusieurs territoires du département. Les évolutions organisationnelles engagées visent à assurer un accompagnement intensif, pluridisciplinaire et adapté aux besoins des familles : interventions au domicile, travail autour de la parentalité, coordination avec les structures de santé, ateliers de sensibilisation, séjours de répit et de rupture et élaboration du projet personnalisé de l'enfant. La diversification des publics, notamment l'accompagnement des plus jeunes (dès la naissance), s'est accompagnée d'un renforcement des compétences internes et d'un travail partenarial accru avec les institutions judiciaires, le Conseil départemental, les établissements scolaires, les structures de soin et les services de protection de l'enfance.

**Le Pôle Pauvreté et Inclusion Sociale** a été particulièrement attentif cette année aux politiques d'aménagement des territoires qui impactent les populations vivant en rue : les déplacements de populations qu'elles engendrent créent des ruptures dans les accompagnements sociaux et médicaux. La présence des équipes au quotidien, sur les différents lieux de vie (Gare St Charles, squats et bidonvilles à Aix-en-Provence et Marseille), maintient néanmoins la relation de confiance, et permet de reprendre ou recommencer le processus d'accompagnement. La complexité des situations sociales nécessite un travail en partenariat tant en matière d'accès aux droits que d'accompagnement sur différentes problématiques (santé, domiciliation, emploi, hébergement...). Ces liens sont la garantie de la qualité des accompagnements malgré des situations individuelles complexes.

**La Cellule d'Écoute et d'Accompagnement des Familles** a connu une dynamique de développement confirmant la reconnaissance de l'expertise éducative et sollicitée par les services de l'État dans l'accompagnement de situations complexes. L'équipe mobile pluridisciplinaire a conduit des accompagnements individualisés et familiaux visant à prévenir les phénomènes d'emprise et les dérives extrêmes et à établir un filet social. Cette démarche fondée sur l'adhésion des personnes contribue à la restauration des liens sociaux et familiaux, au travail sur les discours et au développement de l'esprit critique, notamment face aux risques numériques. L'année a également été marquée par le déploiement de deux nouvelles équipes mobiles CEAF et un appui technique aux préfectures du Vaucluse et des Alpes-Maritimes.

**L'entreprise d'insertion Equilibre** a poursuivi son activité (confection et livraison de repas et buffet) et développé clients et partenaires. Equilibre a su diversifier sa production sans rogner sur la qualité. Le partenariat avec la PJJ se poursuit par l'accueil de stagiaires et par le lancement de l'action sur le site des compagnons d'Emmaüs. L'insertion fait partie intégrante du projet et l'année aura été forte de parcours positifs pour nos salariés en insertion.

En 2025, **les coopérations internes** se sont également consolidées : entre les services relevant de la protection de l'enfance (Prévention spécialisée, AEMO-R, MECS MNA et APA) et avec les autres services (CEAF, Maraudes Habitat précaire). Prévention spécialisée et Maraudes aller-vers en gare doivent poursuivre le tissage du lien journée-soirée, quartiers-gare pour les jeunes les plus vulnérables et en errance. C'est aussi le renforcement d'un filet de sécurité éducatif permettant de raccrocher à un parcours de jeunes relevant encore de l'ASE et en rupture. Les services du groupe intervenant en milieu ouvert inscrivent leur action dans une dynamique interne de partage, de mutualisation, de solidarité. Cette dynamique renforce la cohérence des parcours et sécurise les transitions pour les jeunes et les familles. Ceci permet des co-accompagnements et des relais éducatifs qui prennent en compte les besoins des jeunes. Avec les services de Médiation sociale (AMCS) la prévention spécialisée partage les analyses territoriales, certaines actions collectives mais aussi l'accompagnement des apprentis qui interviennent devant les lycées.

L'ensemble des services engage des logiques de partenariats institutionnels et opérationnels avec les collectivités, les services du département (Direction Enfance Famille, DITAS notamment), les relais territoriaux de l'État, de la Métropole et de la Région ; avec l'éducation nationale et toutes les associations

qui partagent nos considérations pour l'éducatif et le social. Il est ainsi question de permettre d'inscrire les jeunes et leur famille dans un territoire et dans réseau pouvant faire ressource pour eux et privilégiant l'individualisation des parcours et l'accompagnement à l'émancipation.

Ce bilan met en lumière des réalités essentielles : la persévérance des équipes dans un contexte parfois éprouvant, leurs capacités à maintenir un lien éducatif auprès de publics de plus en plus éloignés des institutions, leur engagement collectif tourné vers l'inclusion, la protection, la prévention des ruptures et leur faculté à innover et à s'adapter face à l'évolution constante des problématiques et du contexte.

Ce bilan témoigne de l'action de professionnels solides, coordonnés et profondément ancrés dans les territoires dans une approche bienveillante. Il rappelle l'importance de maintenir des moyens pérennes au service de missions qui restent, plus que jamais, des piliers de protection de l'enfance, de prévention spécialisée et d'accompagnement global des jeunes et des familles dans les Bouches-du-Rhône.

# *Axes de travail transversaux*



# COOPÉRATIONS INTERNES ET PARTENARIATS

*Des liens indispensables entre acteurs autour des enfants, adolescents pour la continuité et la cohérence éducative.*

L'action éducative et sociale qui s'exerce en milieu ouvert repose au-delà des savoirs faire spécifiques des professionnels, sur la diversité et la solidité du réseau partenarial. Au sein du Groupe addap13, nous avons par ailleurs l'avantage de développer des missions différentes qui peuvent utilement se compléter pour accroître la continuité des parcours d'une part et la possibilité de construire des réponses adaptées aux plus juste des besoins des publics, enfants, adolescents, parents, d'autre part. L'action de prévention spécialisée, cœur historique de nos interventions passe nécessairement par une bonne connaissance des ressources des territoires et le développement constant des liens avec tout type d'acteurs.

## Partenariat

Le développement du réseau partenarial est une préoccupation constante de l'ensemble des équipes, notamment du fait de la complexification de certaines situations individuelles mais aussi pour répondre toujours au plus près des besoins des personnes accompagnées. Par ailleurs, la prévention spécialisée repose sur une intervention ancrée dans les territoires.

Nos équipes développent donc constamment leurs liens avec des partenaires institutionnels, associatifs, autant au niveau micro-local que national (CNLAPS, CNAMEO). Chaque mission du Groupe développe son réseau de ressources locales, mais pas seulement toujours pour répondre au plus juste des demandes, des besoins des jeunes, des parents et des territoires. Certains types de partenaires sont inhérents à l'action (établissements scolaires dont les collèges), d'autres thématiques sont en augmentation notamment la santé que nous traitons de manière spécifique.

- ⇒ **Scolarité** : L'éducation nationale sous la forme des liens privilégiés avec collèges, lycées, et les écoles primaires où les liens sont en augmentation. Également les Cités éducatives.
- ⇒ **Insertion professionnelle** : France travail (POEI par exemple) ; Association positif, Ciotat Initiative emploi, Association Viens voir mon taff, Mission

locale, organismes de formation dont le Greta, Maison de l'apprenti, entreprise intermédiaires et d'insertion...

- ⇒ **Accès au droit, Citoyenneté, Justice** : PJJ, CCAS,
- ⇒ **Culture** : Théâtres, associations culturelles, médiathèque.
- ⇒ **Loisirs** : Centres sociaux,
- ⇒ **Sport** : les ligues (voile, basket...) et associations sportives (Canaille skateboard club, Marseille Rainbow, Marseille Ping, Accro martial, Open 3...), Maison municipale d'animation (les Aygaldes), Médanse 13, Dojo (Bricarde)...
- ⇒ **Cadre de vie & habitat** : bailleurs sociaux, association de locataires, Association Appart à Martigues.
- ⇒ **Institutionnel** : Etat, Département (dont les services ASE), Métropole, Communes et services spécifiques : Politique de la ville, CLSPD.
- ⇒ La santé fait l'objet d'une fiche dédiée, comme la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs.

Ces liens viennent se concrétiser par des conventions et/ou des protocoles d'accord techniques.

## Coopérations internes

Les liens entre les missions portées par le Groupe addap13 génèrent de réelle plus-value à la fois sur le plan institutionnel que des projets collectifs menés ou encore pour des situations individuelles nécessitant une ou des interventions conjointes. Les liens sont multiples, les territoires sont souvent communs et les publics peuvent rencontrer dans une même journée des professionnels des différentes missions :

Les 7 services de **prévention spécialisée** (140 points de travail) ; le **service prévention par le sport** (3 types d'actions sur 35 territoires), le service **AEMO-R** (250 familles concernées simultanément dans le département), la **MECS MNA** (5 unités collectives et 3 unités d'hébergement diffus), la médiation **AMCS** (collèges, lycées, QPV, en ERP et transports publics), le **Pôle pauvreté et inclusion sociale** (2 équipes de maraudes).

La Base de plein air du Frioul (équipement de prévention spécialisée) fonctionne de manière ouverte en direction de l'ensemble des missions du groupe et particulièrement les services exerçant en protection de l'enfance.

La **Cuisine Equilibre** grâce à son offre adaptable livre des gouters journaliers à PPS, des buffets à la demande pour tous les services qui passent commande, en plus des livraisons quotidiennes vers les services d'hébergement collectifs (dont l'AMAPE) du Groupe.

Les services peuvent faire appel à l'entreprise multi-services (EI) de l'**AIAES** pour des actions ponctuelles d'entretien des locaux.

## Modes d'actions mis en œuvre

La présence simultanée dans des territoires identiques d'intervenants portant diverses missions et apparentés au Groupe, permet de croiser les regards, de lutter contre l'isolement, de se répartir les actions et de densifier la teneur de certaines réponses.

- ⇒ **La dimension individuelle** : lien entre la prévention spécialisée et l'AEMO-R pour certaines situations ; entre la maraude aller-vers en gare et l'APA, le service prévention spécialisée du Pays d'Arles.
- ⇒ **Insertion professionnelle** : orientation vers le service PPS pour un service civique, participation des équipes à un Forum emploi, lien privilégiés avec les conseillers mission locale.

⇒ **Accueil et orientation des publics** : orientation de lycéens en difficulté vers les éducateurs de prévention spécialisée. Proposition de mise en contact dans le cadre d'un accompagnement avec un partenaire spécialisé dans un domaine.

⇒ **Continuité éducative et cohérence des parcours** : lien *ante* ou *post* mesure d'AEMO-R avec la prévention spécialisée.

### Pour des actions collectives :

- ⇒ Présence des équipes de prévention spécialisée lors des UST et/ou HTS du service PPS.
- ⇒ Visant au développement partenarial : appel à la connaissance fine des équipes de prévention spécialisée d'un territoire.

## Axes d'amélioration

L'interconnaissance entre missions portées par un même groupement associatif doit être en permanence entretenue et travaillée, de la même façon cet axe est central en direction des partenaires.

Les coopérations internes comme les partenariats portent autant sur les accompagnements éducatifs individuels, les actions collectives, que les diagnostics de territoires, en fonction des missions et des problématiques des diverses équipes portées par le Groupe addap13.

# PROMOTION DE LA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

*Des difficultés d'accès aux soins, des besoins et des demandes qui s'amplifient dans un contexte de rareté de l'offre.*

La santé est repérée comme centrale et de plus en plus complexe à tous les points de vue : accès sur le plan administratif, adhésion à la démarche de soin par des adolescents, présence de ressources disponibles et/ou adaptées aux besoins repérés et exprimés. La diversité des missions du Groupe addap13, en direction des publics précarisés, en marge des dispositifs et/ou rétifs et avec lesquels les équipes engagent des accompagnements, des liens de confiance nous amène à agir pour l'accès aux droits, la prévention et la construction de parcours en fonction des besoins et des demandes des publics.

## Une organisation interne

Tous les professionnels concourent à la qualité des accompagnements et pour répondre à cet enjeu, l'ensemble des équipes des services du Pôle Prévention spécialisée/Milieu ouvert sont pluriprofessionnelles. Certaines (AEMO-R, Maraude mixtes) intègrent des personnels de santé (IDE et auxiliaire de puériculture) et/ou des psychologues. Nous proposons en outre, dans le plan de développement des compétences, des sessions de formations à destination de tous les professionnels. Cette année, des sessions ont été ouvertes pour les modules : Premiers secours en santé mentale (module jeunes), Prévention de l'intention suicidaire, Eléments de psychopathologie des adolescents. Les équipes, grâce à leur réseau partenarial peuvent déclencher des sessions de sensibilisation qui leur sont adaptées. Citons ici, la formation interpartenariale : de sur les Premiers secours en santé mentale piloté par le service Pays d'Arles en 2025.

## Réseau et partenariat dans le champ de la santé

L'enjeu de solidité et de diversité du réseau partenarial est important et les équipes s'emploient au quotidien à son développement, en lien souvent avec l'émergence de nouvelles problématiques. Ce réseau de partenaires concerne les aspects du soin (physique, psychique), de la prévention et de l'accès aux droits et aux soins. La coordination en interne et avec les partenaires permet d'accroître la cohérence des accompagnements et favorise l'autonomie des jeunes et des familles.

Les différentes équipes développent des liens avec :

- ⇒ APHM dont les PASS, l'APHM Mobile, la PASS Mère-Enfants de l'Hôpital Nord, le service gynécologie de la Conception, l'hôpital Valvert l'hôpital de Martigues (équipe mobile), les CMP (dont Pythéas) et CMPP, Pujet Bis, association AAI.
- ⇒ La MDA Marseille et la MDA Nord, Addiction Méditerranée, Tous albatros, Espaces Santé jeunes, Maréposa Imaje santé,
- ⇒ MDS, établissements scolaires dont les assistantes de service social et les infirmiers scolaires.

## Accès et parcours de soin

La santé sous ses différents aspects est un élément primordial du respect des droits des personnes et les professionnels des différents services concourent à la mise en place d'un parcours de soin le cas échéant. Les équipes travaillent sur le refus de soin, les représentations négatives, les craintes et l'absence d'informations. Pour nombre d'adolescents, de jeunes majeurs, d'adultes (parents ou non) l'accès et la cohérence de leur parcours de soin sont à (re)-construire et nécessitent un accompagnement adapté, notamment du fait de cumul de problématiques et d'insuffisance des structures de soin. Souvent, les équipes travaillent à l'accès aux soins par le biais de **l'établissement des documents administratifs** nécessaires (attestation de droits, carte vitale). Au niveau individuel, il peut être proposé une entrée dans le soin par le biais de dépistage (CEGIDD) ou d'un bilan de santé (Césam13). L'ensemble de ces démarches, ne peut être entrepris sans consentement de la personne et de ses parents lorsqu'il est mineur. **Les chantiers éducatifs** (prévention spécialisée), **les sorties et séjours** sont des supports pertinents pour aborder cette dimension (par le biais par exemple de la fiche sanitaire de liaison). Ils peuvent permettre d'ouvrir aux échanges sur les besoins, d'amorcer des bilans, d'initier des projets collectifs de prévention.

## Le bien-être et la santé mentale

Cette dimension est repérée par l'ensemble des équipes comme en dégradation ces dernières années, les publics (adolescents, parents, adultes) expriment lors des accompagnements leurs souffrances. Les problématiques rencontrées concernent principalement le

mal-être psychique, l'anxiété, les troubles du comportement, les difficultés de gestion des émotions, ainsi que des conduites à risques (consommations, violences, mises en danger). Par ailleurs, l'accès aux soins de la santé mentale est souvent compliqué à la fois du fait de représentations négatives et de la pauvreté des ressources dans certains territoires. Les psychologues AEMO-R et maraudes mixtes adaptent leur proposition aux capacités des jeunes d'adhérer ne serait-ce qu'à la rencontre avec ces professionnelles, intégrées aux équipes. Le service Etang-de-Berre met en place en partenariat avec la MDA Nord, l'action **Psy de rue** pour établir le lien avec des jeunes rétifs ou méconnaissant cette ressource.

### La dimension de la prévention en santé

La préparation des activités collectives avec les jeunes permet de mettre en travail les sujets de l'équilibre alimentaire, le sommeil, la pratique d'une activité sportive et la lutte contre la sédentarité. En prévention spécialisée, de plus en plus de projets collectifs comportent une dimension de prévention en santé et/ou visant un mieux-être psychique :

- ⇒ des groupes d'expression thématique, en lien ou non avec des partenaires dont groupes de paroles avec les filles,
- ⇒ des ateliers collectifs thématiques dans les collèges, lycées, durant la pause méridienne, dans les centres sociaux,
- ⇒ des projets spécifiques : aisance aquatique.
- ⇒ Le service PPS a en 2025 poursuivi les interventions UST adaptées à la Clinique des trois cyprès en contribuant aux soins des jeunes accueillis par le biais d'une pratique sportive adaptée. Le projet PAD est en lien avec l'APHM hors des murs (accompagnement des publics en obésité morbide).

La santé sexuelle est abordée à la fois sous l'angle individuel et d'accès aux soins (premières consultations gynécologiques, dépistage) comme sous la forme d'ateliers d'expression notamment avec le Planning familial ou en interne d'un service. Ainsi, une psychologue et une éducatrice de l'AEMO-R ont animé deux ateliers de sensibilisation autour des idées suicidaires (7 jeunes) et un atelier avec quatre jeunes filles autour du bien-être, du « prendre soin de soi » pour redonner confiance et se valoriser. Ces actions collectives visent à renforcer les compétences psychosociales des participants, libérer la parole, amorcer la réflexion.

Les équipes des services construisent et entretiennent un réseau local et spécifique pour répondre aux problématiques rencontrées par leurs publics.

En ce sens, elles participent à :

- ⇒ Des collectifs des acteurs de la santé dans les secteurs des 2<sup>e</sup> /3<sup>e</sup>, 1<sup>er</sup> /7<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> /10<sup>e</sup>)
- ⇒ Des Commissions santé organisées par le service municipal de la Direction opérationnelle de la prévention et des politiques contractuelles CLSPD/R – Politique de la ville à Marignane.
- ⇒ Des Temps de travail visant la mise en place d'ateliers de sensibilisation santé dans le cadre du projet de APRS à Vitrolles.
- ⇒ Un Travail avec l'équipe du Point écoute Famille de Marignane.
- ⇒ Aux réunions des établissements scolaires (collèges).
- ⇒ La préparation de l'implantation de l'équipe mobile santé MDA.

### Les addictions

Les équipes des services constatent une augmentation des consommations de substances psychoactives (cannabis, alcool, protoxyde d'azote, drogues de synthèse). Le phénomène de l'addiction est aussi repéré dans l'usage des écrans et réseaux sociaux. Les situations de précarité économique, familiale, d'errance et/ou de désaffiliation sociale ont un impact sur la capacité des jeunes à prendre conscience des risques sanitaires et psychiques que leurs pratiques leur fait courir. L'accompagnement individuel est complété par la mise en place d'actions collectives à visée préventive par les équipes de Prévention spécialisée notamment.

### Les axes d'amélioration

Les besoins en santé sont à ce stade plus importants que les ressources internes et partenariales mobilisables, notamment pour des publics cumulant des problématiques psychiques (carences), d'usages de drogue et de craintes quant au soin. Le repérage précoce des situations de souffrance est à renforcer. Certains besoins en santé, sont difficilement couverts notamment du fait de la faiblesse de l'offre de service pour les bilans cognitifs, la rééducation (dont l'orthophonie), les délais de traitement des dossiers MDPH, la saturation des dispositifs de droit commun. Les équipes travaillent à développer des lieux ressources et les liens dans le champ du handicap et des prises en charge adaptées, notamment en lien avec le maintien en scolarité. Avec la dégradation du sentiment de bien-être des enfants, adolescents et des parents, les formations complémentaires d'une part et le développement du réseau partenarial d'autre part sont à poursuivre.

# LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES MINEUR.E.S

*Entre tabou et banalisation, des risques d'emprise et des mises en danger pour les adolescent.e.s.*

Le Groupe addap13 déploie des missions de Protection de l'enfance qui s'adressent à des enfants, adolescents, jeunes-majeurs et dans certains cas leurs parents mais aussi des missions complémentaires s'adressant aux jeunes et aux familles. Depuis plus d'un an, l'ensemble du groupe s'est saisi de la problématique de l'exploitation sexuelle des mineur.e.s et a mis en place un groupe de travail transversal. En effet, du fait de la variété des missions mises en œuvre, les professionnels peuvent être amenés à repérer, à accompagner des personnes (mineures ou majeures) en situation de prostitution ou en risque de l'être.

## Instances de réflexion

⇒ **Groupe de travail partenarial – « repérer, sensibiliser et former »**

Le Comité Départemental de Protection de l'Enfance, dans le cadre de l'action de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle, a mis en place des instances partenariales sous forme de quatre groupes de travail dont : la Santé, l'Hébergement, l'accompagnement et la prise en charge, et Police/justice. Le Groupe addap13 participe en coanimant celui portant la thématique « repérer, sensibiliser, former » avec l'Amicale du Nid. Pour chaque thème, il s'agit de faire l'état des lieux de l'existant, les besoins identifiés par les acteurs concernés, et les réponses possibles.

Le groupe de travail propose de réaliser une fiche réflexe de repérage, à destination des professionnels : Qu'est-ce qui est observé – Que repère-t-on ? Quelles questions sont à poser ? Comment évalue-t-on l'exposition au danger ? Vers qui le professionnel peut se tourner pour la prise en charge de la situation ?

⇒ **Groupe de travail interne**

Ce dernier réunit l'ensemble des missions portées dans le groupement associatif dont les MECS, l'AEMO-R, la Mise à l'abri et évaluation des mineurs non accompagnés, la Prévention spécialisée, les Maraudes mixtes, les Médiations sociales, la CEAJ. En fonction de leurs missions, les équipes, interviennent plutôt dans le champ de la prévention et/ou dans celui de l'accompagnement des mineur.e.s victimes. La mise

en place de cet espace, vise à permettre d'échanger sur les pratiques, questionner et élaborer en commun les postures professionnelles bienveillantes et adaptées afin de construire une culture commune. Il fait le lien entre les participations au groupe partenarial et la variété et la densité des missions mises en œuvre par les différents services.

⇒ **Formation des professionnels**

Des formations sont accessibles *via* le plan de développement des compétences, et d'autres sont directement mises en place par le biais du réseau partenarial propre à chaque équipe. Cette démarche répond à la fois aux besoins repérés des publics et à la demande des professionnels de parfaire et poursuivre leurs réflexions techniques et éthiques sur ce sujet. Dans ce sens, le service AEMO-R participe à l'organisation des prochaines journées nationales CNAMEO sur ce thème.

## Aspect préventif

⇒ **Groupe de travail partenarial – « repérer, sensibiliser et former »**

Au quotidien de leur travail, les équipes sont attentives aux signaux faibles pouvant apparaître chez certain.e.s adolescent.e.s donnant des indications sur de possibles glissements (fugues, changement de typologie de vêtements, perte de repères temporels...). Ces observations sont facilitées par la pratique du travail de rue (prévention spécialisée), de la présence dans des lieux sensibles (Maraudes Aller-vers en gare St. Charles) et la densité des accompagnements de l'AEMO-R. Les équipes développent des espaces de paroles et d'échanges sur la vie affective et sexuelle, permettant de mettre au travail les représentations sur la place et rôle des filles et des garçons (dans l'espace et la vie publique, les relations). La dimension du consentement est également abordée, comme la santé sexuelle (dépistage, suivi gynécologique) et les violences, dont l'emprise.

Des projets éducatifs à dimension collective sont développés par les équipes pluriprofessionnelles, permettant en outre des approches multidimensionnelles :

#### Prévention spécialisée :

- Projet fille-et féminité : espaces de paroles thématiques : consentement, relation filles-garçons.
- Les activités collectives régulières de l'équipe de grande soirée apparaissent comme un réel appui à la rencontre et l'amorce de relation de confiance avec des publics vulnérables, en rupture et très rétifs.
- Les ateliers thématiques dans les collèges et ou avec des associations partenaires : groupes de paroles sur la vie affective et sexuelle, le consentement, la sexualité.

#### Aemo-R :

- Atelier autour des menstruations : une séance en coanimation avec l'Association cœur de cagoles autour du jeu de société les règles du jeu, avec quatre jeunes filles.
- Atelier vie affective et sexuelle : deux ateliers de sensibilisation menés par la psychologue par groupe de quatre jeunes à chaque fois.

#### Maraudes Habitat précaire et Aller-vers en gare

- A Aix-en-Provence et Marseille travail en étroite collaboration avec les PMI via des actions collectives sur les bidonvilles, autour de la santé de la femme et des nourrissons, permettant ensuite une prise en charge individuelles en PMI.
- Travail engagé avec le CPEF d'Aix en Provence a permis la mise en place de groupe de parole avec de jeunes adolescents (filles et garçons, en groupe mixte ou non) sur la question du genre, du consentement et de la sexualité.

#### Accompagnement des jeunes victimes

Les équipes constatent que le risque d'exploitation sexuelle est d'autant plus fort pour les personnes dont enfants et adolescents vulnérables, du fait de leur âge, de leur situation familiale et économique, de leur bien-être. C'est pourquoi les équipes sont attentives pour repérer des facteurs de risque tels que le décrochage scolaire, les ruptures familiales, l'errance, l'isolement,

les conduites à risques ou certaines formes de dépendance affective ou matérielle.

Qu'il s'agisse des équipes de maraudes mixtes, de l'AEMO-R ou de prévention spécialisée, les situations de prostitution sont existantes et accompagnées dans la mesure de l'adhésion et des possibilités actuelles. Il peut s'agir de mettre à l'abri des jeunes majeures (Maraudes) parfois hors du département, de travailler en lien avec les lieux de placement d'adolescent.e.s en fugues, de signalement (ou lien avec les MDS) ou de notes rédigées dans le cas de mesure en cours (AEMO-R). a Maraude Aller-vers en gare travaille au repérage et à l'accompagnement (en vue d'une orientation) des jeunes en risque ou en situation de prostitution. La majorité des jeunes rencontrés (filles essentiellement) ont ou ont eu ces pratiques dans le cadre de stratégies de survie. Il s'agit alors de leur proposer un travail axé sur la santé (psychique et physique), en lien avec la prise de produits, qui est souvent présente. L'équipe propose également un accompagnement leur permettant de sortir de l'errance et de la recherche de satisfaction des besoins primaires. L'équipe travaille en partenariat pour de la mise à l'abri puis intervenir en co-accompagnement. Chaque situation est singulière et demande aux équipes d'adapter son accompagnement dans une approche bienveillante et protectrice. Le réperage de situation d'emprise, d'exploitation sexuelle passe par les observations que font les différents membres des équipes, parfois des partenaires et qui portent sur le comportement des jeunes. En effet, ce sont rarement les victimes elles-mêmes qui parviennent à aborder le sujet. Parfois l'adolescent.e peut en parler, spontanément, dans le cadre d'une relation de confiance établie avec un ou plusieurs professionnels de l'équipe (éducateur, psychologue, infirmière). Il s'agit alors de recevoir cette parole par une posture de non-jugement.

#### Les axes d'amélioration

Les équipes souhaitent poursuivre les actions de formations de sensibilisations qui sont des soutiens dans la construction de leur posture professionnelle.

Un travail sur la rédaction des informations préoccupantes, notes et alertes sera mis en place en 2026.

# USAGES DES OUTILS NUMÉRIQUES

*Une massification des usages, qui modifie les relations sociales, les pratiques des travailleurs sociaux et peut générer des risques pour les adolescents.*

En 2025, le Groupe addap13 a engagé une recherche-action qui s'adresse à l'ensemble de ses professionnels. Cette démarche vise à comprendre les usages du numérique dans nos pratiques professionnelles, d'en mesurer les enjeux et de poser un cadre de travail partagé.

Il s'agit ici d'articuler le fait que le numérique n'est ni un risque à ignorer ni une solution à subir, mais un outil à penser collectivement, dans un cadre clair, évolutif et partagé.

## Organisation de la démarche

La recherche-action est menée en direction de l'ensemble des professionnels du Groupe.

Afin de garantir son efficacité et son ouverture à l'ensemble des professionnels du Groupe, un comité technique a été constitué.

Le Comité technique assure :

- ⇒ Le pilotage méthodologique et opérationnel.
- ⇒ L'animation des groupes de travail.
- ⇒ La coordination du comité technique (COTECH),
- ⇒ L'articulation entre les groupes des groupes, le Cotech et le comité de pilotage.

## Composition du comité technique

Le projet repose sur le Comité technique, composé de représentants des services :

- ⇒ De prévention spécialisée : Étang de Berre, Pays d'Aix, Pays d'Arles, 13/14, 15/16 et Prévention par le sport.
- ⇒ Du pôle hébergement : MECS MNA.
- ⇒ De la CEAF.
- ⇒ De l'AMCS.
- ⇒ Les fonctions support du siège social : service Informatique-Logistique-Achats-Sécurité-IT, service juridique-Vie associative et les Ressources humaines.

Cette composition garantit une approche croisant enjeux éducatifs, institutionnels, juridiques, RH et numériques, et favorise une dynamique collective à l'échelle du Groupe addap13.

## Actions menées

### Phase 1 - diagnostic sur la période 2024–2025

La phase 1 avait pour objectif de dresser un état des lieux des pratiques numériques au sein de l'institution.

- ⇒ Enquête flash à destination de l'ensemble des salariés du Groupe addap13 : 320 répondants.
- ⇒ Analyse quantitative et qualitative,
- ⇒ Deux restitutions (plénière cadre et Assemblée générale).

Ceci a permis de recueillir les pratiques à l'œuvre, les questions quant aux usages professionnels des différents outils.

Les professionnels expriment un besoin de : repères, de formations et d'accompagnement afin de sécuriser des pratiques en construction.

En effet, le cadre institutionnel existant est parfois peu connu ou perçu comme insuffisamment adapté aux réalités du terrain.

### Phase 2 - approfondissement 2025

- ⇒ Inventaire des outils et cadres institutionnels existants.
- ⇒ Focus group : 36 participants de différents services et missions.
- ⇒ Intégration des retours d'expérience nationaux : atelier numérique lors des journées nationales de la prévention spécialisée CNLAPS, novembre 2025.

Ceci a permis d'identifier un décalage entre les outils institutionnels existants, leur appropriation et les usages réels sur le terrain et de fait la nécessité de la mise à jour d'un cadre commun et de son adaptation à la spécificité de certaines missions.

Des besoins différents se font jour d'une part la/les posture.s professionnelle.s pour l'usage des réseaux sociaux dans le cadre des interactions des professionnels avec les publics accompagnés et d'autre part l'usage et la diffusion des outils numériques collaboratifs et le développement de l'intelligence artificielle.

La réflexion devant impérativement intégrer les besoins des publics (enfants, adolescents, parents...) comme priorité.

### phase 3 - 2026

Le comité technique a soumis au comité de pilotage les premiers éléments d'analyse et les axes de travail de la dernière phase. Il est désormais nécessaire de passer d'un diagnostic à une phase de structuration et de sécurisation des pratiques. Ce sera l'objet de la phase 3.

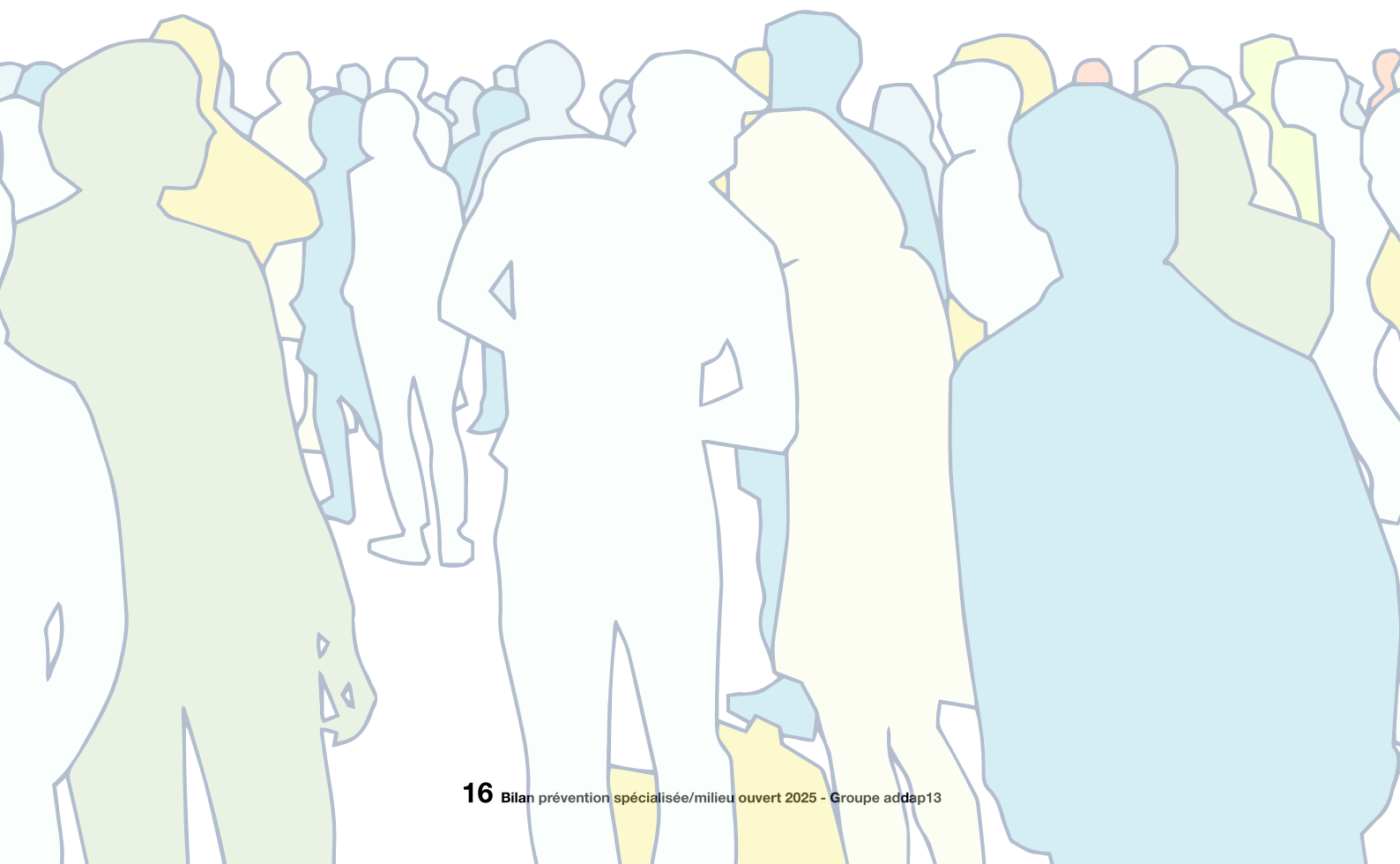
Les enjeux retenus sont de sécuriser, professionnaliser

et accompagner les usages numériques, au service de nos missions.

### Axes de travail

- ⇒ Construire un référentiel de bonnes pratiques numériques (Vade-mecum) ;
- ⇒ Veiller à la protection à la fois des professionnels, des publics et de l'institution.
- ⇒ Clarifier les usages des réseaux sociaux et de l'intelligence artificielle.

La méthode retenue repose sur l'association de l'ensemble des professionnels à la suite de la démarche, par la mise en place de groupes de travail thématiques.



# *Pôle Pauvreté et Inclusion Sociale*



# Pôle Pauvreté et Inclusion Sociale

## Contexte

Le Pôle Pauvreté et Inclusion Sociale a intégré cette année l'équipe des Maraudes aller-vers en gare et a emménagé dans les locaux quai de Rive neuve, dont le Groupe addap13 est propriétaire. C'est dans une logique plus unifiée que le Pôle fonctionne, ancré dans les dispositifs d'accueil et d'accompagnement allant de l'urgence sociale à l'hébergement, autant pour les publics jeunes (présents dans et aux abords de la gare St Charles) que pour les familles issues de la communauté européenne, vivant à la rue, en squat ou bidonville. **La présence des équipes au quotidien dans la rue et dans les bidonvilles** permet la rencontre, la connaissance des problématiques et la reconnaissance par le public. Les jeunes en très grande précarité présentent des problématiques complexes, liées à leur survie, où pathologies psychiques côtoient la prise de produits et les phénomènes d'emprise. L'évolution de l'aménagement des espaces publics des territoires modifient les lieux de regroupement, de prostitution, de consommation et de vente de produits. Les plus jeunes sont pris dans des réseaux d'exploitation sexuelle peu visibles (appartements), qui rend difficile leur approche.

Du fait de la reconnaissance d'un savoir-faire tant **d'aller-vers que d'accompagnement**, l'Etat continue de confier au Groupe addap13 une mission d'appui social aux évacuations. Cette année néanmoins, malgré le nombre important d'expulsions, cette mission a été peu sollicitée du fait du peu d'orientations vers des solutions d'hébergement.

En effet, les critères de mises à l'abri dans le cadre des expulsions de bidonvilles ont été restreints aux personnes vulnérables. Ceci illustre un changement dans l'application de l'instruction gouvernementale de janvier 2018 pour la résorption des bidonvilles : les expulsions engagées interrompent le travail d'accompagnement social qui nécessite temps et stabilité, en mettant à mal le lien de confiance lentement établi avec les familles, et la scolarité souvent fragile des enfants. Le travail de nos équipes est ainsi fortement impacté, les familles doivent repartir de rien, souvent en ayant perdu les acquis que l'accompagnement social avait permis en matière d'insertion. Globalement, les réductions budgétaires pour des mises à l'abri en structures hôtelières ont été pleinement ressenties par les différents publics en grande difficulté sociale ; les réponses d'hébergement restent insuffisantes par rapport au besoin. Il y a une accélération des sorties d'hôtel vers des structures d'accompagnement social, mieux adaptées pour un suivi social. Les appels au 115 restent souvent infructueux faute de places disponibles, décourageant le public.

Dans ce contexte, la dynamique inter-associative est indispensable, dans le souci d'une complémentarité d'interventions et de continuité de la prise en charge, les équipes de maraudes se positionnant en **filet de sécurité** pour les publics qu'ils orientent vers les différentes structures pour un accompagnement dans l'hébergement et le logement, et pour éviter les mises en échec avec des retours à la rue ou en bidonville.

## Organisation du pôle

DIRECTION DE SERVICE			
MARAUDES MIXTES			SERVICE LOGEMENT
Habitat précaire Marseille	Habitat précaire Pays d'Aix	Aller-vers en gare Marseille	Pays d'Arles : St Martin de Crau, Arles et Châteaurenard
1 Chef de service		1 Chef de service	
3 travailleurs sociaux	2 travailleuses sociales	3 travailleurs sociaux	0.25 travailleur social
1 CIP depuis août 2025	2 médiatrices scolaires	1 psychologue depuis novembre 25	
1 IDE	1 IDE	1 IDE	

## Les Maraudes mixtes

Les maraudes mixtes sont reconnues par l'ensemble des partenaires, du fait de leur présence quotidienne sur les différents territoires (bidonvilles, gare St Charles), pour leur connaissance des différentes problématiques et du réseau partenarial. Si la **maraude** est un parcours effectué par les équipes dans les rues ou campements pour porter assistance et/ou accompagnement aux personnes qui y vivent, la **présence sociale** correspond à un temps d'immersion régulière et continue dans l'environnement des jeunes et des familles (bidonvilles, squats...). La présence sociale n'est jamais intrusive, elle respecte la vie privée des personnes et le travail des partenaires. Elle permet un travail de connaissance en profondeur du site et de proximité en :

- ◆ Allant à la rencontre (**aller-vers**) et en amorçant une relation avec les personnes en difficulté, en particulier celles qui n'ont pas pu ou su exprimer de demandes d'aide ;
- ◆ Comprenant les itinéraires et les habitudes des publics ;
- ◆ Tissant et maintenant un lien social ;
- ◆ Observant et évaluant les besoins et les potentialités du public visé ;
- ◆ Échangeant sur ces observations avec les partenaires.

On distingue :

- ◆ Le travail de rue sur les lieux d'intervention ciblés : squats, bidonvilles lieux de vie des jeunes et familles... Ce sera alors soit une présence active (on traite des questions posées par les familles et les jeunes) ou « passive » (on échange, on discute avec les familles, sans répondre à des demandes précises).
- ◆ Une présence sur les territoires pour la mise en place d'actions collectives.
- ◆ L'accueil dans nos bureaux, pour répondre aux demandes et mettre en place des démarches.

La présence sociale s'inscrit sur du long terme, elle nécessite pour sa réussite, continuité et régularité des interventions. Dans le cadre des maraudes, cette présence **amène les équipes à fournir des produits de première nécessité** acquis auprès de l'Agence du don en nature et du Samu social de Marseille. En 2025, 631 dons différents ont eu lieu (produits d'hygiène, vêtements et sous-vêtements, couvertures, produits pour bébé). Les équipes recherchent également des ressources alimentaires (Vendredi 13, les Restos du Cœur, le Samu Social de la Ville de Marseille). Ces actes constituent parfois un premier lien qui permettra d'amorcer une relation et un accompagnement social global.

## Accompagnement social global

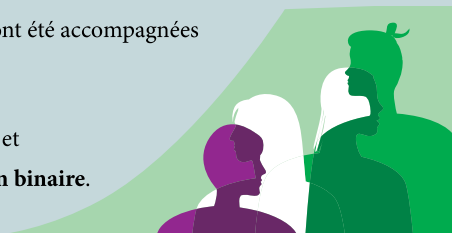
Les équipes de maraudes mixtes sont pluridisciplinaires et proposent au public rencontré en rue un accompagnement. Celui-ci commence bien souvent par la domiciliation, première étape indispensable avec parfois des délais d'attente importants. L'accompagnement social individualisé comprend une orientation et un accompagnement physique du public (jeunes et familles) vers le droit commun. Les équipes utilisent différents outils (entretiens, activités, observation, médiation...) pour créer un lien et favoriser l'adhésion des familles et des jeunes.

832 personnes ont été accompagnées cette année, dont

51% d'hommes,

48.5% de femmes, et

0.5% de public non binaire.



- **La domiciliation** est la première démarche qui permet aux familles d'exister sur le territoire, ainsi que démarrer tout le processus administratif pour la concrétisation du projet d'insertion. 100 personnes ont été accompagnées à la domiciliation ou à son renouvellement.

**Lieux de domiciliations** : CCAS Marseille et Aix, APHM Conception, Timone et Hôpital Européen, Armée du Salut, AMPIL, AAPPI, SAO d'Aix, Croix Rouge d'Aix...

- **Les accompagnements sociaux et administratifs** correspondent à l'ensemble des démarches qui vont permettre l'ouverture des droits sociaux et de santé (AME, impôts, CAF, RSA...). Il y a eu **1976 actes** réalisés dans le domaine social, pour **396 personnes** différentes (les ayants droits n'étant pas comptabilisés pour le moment).

Dès lors que cet accompagnement avance, une fiche SIAO est créée pour chaque ménage, une note sociale est rédigée et des préconisations d'orientations selon le projet de la personne sont mentionnées (hébergement, logement...). Cette fiche servira à la fois pour une éventuelle mise à l'abri d'urgence (**129 demandes**), une orientation en CHRS ou en logement accompagné. En 2025, cinq familles ont accédé à un logement accompagné à Marseille. Les démarches pour l'accès au logement sont longues, nécessitent de nombreux actes administratifs, notamment les papiers d'identité (souvent perdus par les jeunes), les déclarations d'impôts, qui, non faites dans les temps impartis, retardent la complétude des dossiers.

• **L'accompagnement en matière de santé** s'est généralisé aux trois équipes, qui comprennent toutes un/une infirmière. **975 actes** ont été réalisés dans ce domaine avec **249 personnes**. Ceci comprend les prises de rendez-vous médicaux, accompagnements physiques, recherche de médecins traitants, IDE libéraux, sensibilisation à la prévention vaccination, suivi des grossesses... Les publics vivant en rue présentent des pathologies souvent cumulées, nécessitant une coordination de parcours de soin (**192 cette année**) lorsque les premiers actes de soin sont posés. Cet accompagnement au soin nécessite un accompagnement physique, de la médiation pour expliquer, avant même de pouvoir être dans une démarche de prévention. La vie dans la rue et/ou bidonville a des impacts négatifs, ainsi les personnes endurent la douleur et ne se mobilisent que lorsqu'elle devient insupportable.

**Partenaires** : PMI des différents secteurs de Marseille, APHM, hôpital d'Aix, Médecins généralistes, IDE libéraux, cabinets médicaux, Puget bis, PASS mobile, PASS des hôpitaux, bus 31-32, les CPEF...

• **L'accompagnement vers l'emploi**, constitue une étape primordiale dans l'insertion. **277 actes** ont été réalisés dans ce sens avec **108 personnes**. 29 personnes ont été orientées vers des formations et 53 CV et préparations aux entretiens d'embauche ont été menés. Cet accompagnement passe par un diagnostic sur le parcours et le profil professionnel, la formation et les savoir-faire, l'inscription à France Travail ou la mission locale pour les moins de 26 ans, CV et lettre de motivation, prospection auprès des partenaires de la formation et de l'emploi, enfin, des simulations d'entretien d'embauche et la participation à des manifestations autour de l'emploi. La restriction des moyens subis par les partenaires, tant au niveau du nombre de contrats aidés que du financement de la formation professionnelle constitue un frein important dans l'accès à l'emploi, notamment de public allophone. Partenaires : Missions Locales, France Travail, ateliers et chantiers d'insertion, agences d'intérim, Fédération du BTP, GEIQ Provence, Sport dans la Ville.

## **Maraudes Aller-vers en gare**

### *Le territoire d'intervention*

Il se situe dans et autour de la gare St Charles, lieu d'arrivée et de départ, de rencontres et de vie. Il connaît des changements avec le projet de réaménagement de la gare, la fermeture du parking et l'arrivée massive du crack. **Une vigilance nouvelle doit être portée sur le public** féminin particulièrement sous emprise à la fois du produit et d'hommes qui abusent d'elles et

qu'ils utilisent pour du trafic de marchandises, ou qui se prostituent pour avoir du produit. C'est un public qui n'était pas présent auparavant sur ce territoire et qui nécessite une approche spécifique, sur un temps long. L'équipe fait référence auprès des jeunes et des partenaires qui l'interpellent pour des disparitions et fugues afin d'éventuellement les repérer et les approcher sur ce territoire.

Renouvelée presque entièrement fin 2025, l'équipe accueille, en plus de l'infirmier, une psychologue clinicienne. Pluridisciplinaire, l'équipe a une approche différenciée et complémentaire, permettant une prise en charge qui prend en compte les aspects de santé physique et psychique. L'équipe est par ailleurs en lien avec l'ensemble des équipes mobiles, soit en co-maraudage, soit en échanges d'information et d'orientation, chacun étant au fait des compétences et spécificités de chacun. Le partenariat local et national permet d'avoir un lien avec des jeunes qui ne sont pas visibles dans la rue, sont en errance, en fugue (dorment dans les cages d'escaliers, squats...).

### *Le public*

**202 jeunes** ont été accompagnés cette année (38% de filles, 60% de garçons et 2% de personnes non binaires ou en transition) **73% ont entre 18 et 25 ans** et 8% sont mineurs. Le lien est toujours fait avec le Département et les structures habilitées protection de l'enfance. Les jeunes présentent un manque de confiance dans l'adulte, ce qui nécessite un savoir-faire pour qu'ils adhèrent à l'accompagnement. Les problématiques qu'ils rencontrent sont complexes, dont des dénis de pathologie (santé psychique notamment, avec un manque de réponse du secteur hospitalier), des pratiques prostitutionnelles, des addictions, des parcours d'errance, engendrant l'absence de droit ouvert, de papier d'identité. Leur parcours d'insertion est long, avec de nombreuses ruptures : 56% des accompagnements ont une durée de six à douze mois et 8% se poursuivent au-delà de 12 mois.

Ainsi, l'équipe a réalisé cette année :

- ◆ 44 domiciliations et 65 fiches SIAO.
- ◆ 58 FAJ (dont 42 Urgence précarité pour des nuitées d'hôtels).

Le dispositif du Fonds d'aide aux jeunes permet d'amorcer avec ceux en très grande difficulté, une démarche d'accompagnement social, allant d'une mise à l'abri immédiate grâce au dispositif « urgence précarité », à l'aide dans les démarches administratives (papier d'identité), amorçant ainsi un parcours d'insertion.

Par ailleurs, l'équipe a travaillé à la mise en place de Contrats jeunes majeurs, permettant de raccrocher des jeunes à un circuit d'accompagnement qu'ils avaient fui. Cette année, **18 jeunes** (50% de filles) ont été concernés par des actions relevant de la

protection de l'enfance dont 42% de démarches CJM, 33% de suivis avec la MDS et 19% en lien avec les inspecteurs Enfance famille et 6% en lien avec les partenaires (DIMEF, Pôle hébergement Groupe addap13).

L'équipe est en lien avec l'ensemble des équipes mobiles *via* le dispositif de Veille partagée. Ce travail en commun permet d'alerter sur des personnes en situation de très grande fragilité, une interconnaissance des professionnels facilitant les orientations.

Nous sommes inscrits dans le dispositif AHI (accueil, hébergement, insertion) comprenant l'ensemble des partenaires De la rue au logement. Ce réseau partenarial, notamment autour de la commission jeunes du SIAO se réunit tous les mois. Il est indispensable pour pouvoir orienter les jeunes et fluidifier les parcours.

L'équipe travaille avec les partenaires de l'emploi (Mission Locale, et dispositifs spécifiques comme le DAVQ, Sport dans la Ville...) afin d'amorcer une insertion professionnelle : 56 jeunes ont été concernés cette année avec notamment 20% d'inscriptions à la Mission locale et 33% de préparation pour des entretiens professionnels. Enfin, afin d'éviter les ruptures de parcours, tant au niveau local que national, l'équipe est en lien avec les Maisons d'enfants à caractère social qui peuvent l'alerter sur les jeunes fugueurs. Ce lien avec différentes structures permet parfois un contact privilégié avec le jeune car l'équipe fait référence à des lieux ou personnes connues par lui, ce qui peut être rassurant.

### *Les actions spécifiques*

#### ◆ Les Co-maraudes

Cette pratique s'inscrit dans la convention qui nous lie à Gare et Connexion et qui voit une intervention croisée de différents acteurs, au sein de la gare St Charles, à raison de deux à trois fois par semaine, les mercredis après-midi (bus 31/32), jeudis soir et vendredis après-midi (Accueil de jour et de nuit), toute l'année. Ce dispositif permet de mettre en place une intervention pluridisciplinaire inter-associative et les co-maraudes donnent lieu à des approches complémentaires : avec bus 31-32, du fait de la connaissance des produits consommés, il est possible pour les publics de distinguer l'action du bus autour de la réduction des risques (distribution de matériel) et l'accompagnement social qui est proposé par l'équipe, avec un lien sur la question de la santé avec le bus, grâce à la présence de l'IDE et de la psychologue. L'équipe mobile de l'ADJN (qui travaille avec les grands précaires) nous signale des jeunes repérés et inversement nous sommes amenés à leur orienter des personnes plus âgées en situation de grande précarité. Le fait d'être repérés par l'ensemble du public et des partenaires permet une orientation

du public vers l'équipe, notamment les jeunes qui arrivent sur la gare et qui sont très fragiles.

Il avait été programmé des maraudes communes avec l'Amicale du nid sur la question prostitutionnelle ; ces maraudes ont bien eu lieu mais pas à la hauteur souhaitée compte tenu de problèmes de personnels pour nos deux structures.

#### ◆ Prostitution & exploitation sexuelle

Cette problématique, prégnante chez le public notamment féminin, vivant en rue, n'est pas abordée sous cet angle avec les jeunes, mais par des difficultés découlant de leurs conditions actuelles de vie et/ou ces pratiques qu'elles évoquent. Il s'agit alors de problématiques de la santé, la perte de papier d'identité, l'usage de drogue, le lien avec la famille... Certains jeunes, souvent majeurs, affirment ne pas être sous la contrainte et abordent leurs pratiques. Pour d'autres, sous emprise, pris dans des réseaux de traite des êtres humains il est plus complexe d'aborder ces questions. De même, parfois une même personne est victime et auteur (proxénétisme). **Ces situations, toutes très complexes, sont abordées par l'équipe par différents chemins** : celui de la santé avec l'IDE, celui de son histoire personnelle, avec la psychologue, et celui du social avec les travailleurs sociaux. Selon ce que la/le jeune présente, l'équipe privilégiera l'un ou l'autre des interlocuteurs, dans une posture de non-jugement et de bienveillance. Une fois l'accroche réalisée, l'accompagnement se fait souvent de manière tripartite entre l'Amicale du Nid, la structure d'hébergement (MECS ou CHRS) et notre équipe, créant ainsi un continuum dans la prise en charge du jeune.

Avec l'Amicale du Nid, des présences conjointes en rue ont permis de repérer les jeunes qui sont dans des pratiques prostitutionnelles et/ou des réseaux d'exploitations sexuelles. De plus, l'équipe Allers en gare est en lien avec les services de police ferroviaire et ceux de la sûreté de la gare qui peuvent ainsi nous interpeller pour des situations de fugue, et que nous pouvons interpeller pour des jeunes signalés en fugue. Ces services peuvent mettre en place une organisation afin de mettre en sécurité le/la jeune.

#### **Maraudes Habitat précaire**

Les Maraudes mixtes Habitat précaire interviennent dans des bidonvilles qui ont particulièrement changé cette année puisqu'il y a eu neuf expulsions, une fermeture après un incendie et des réinstallations sur de nouveaux sites, de plus petites tailles (Aix-en-Provence, Vitrolles) ou au contraire le regroupement important de famille sur un même site (Marseille).

### Terrains/Sites d'interventions

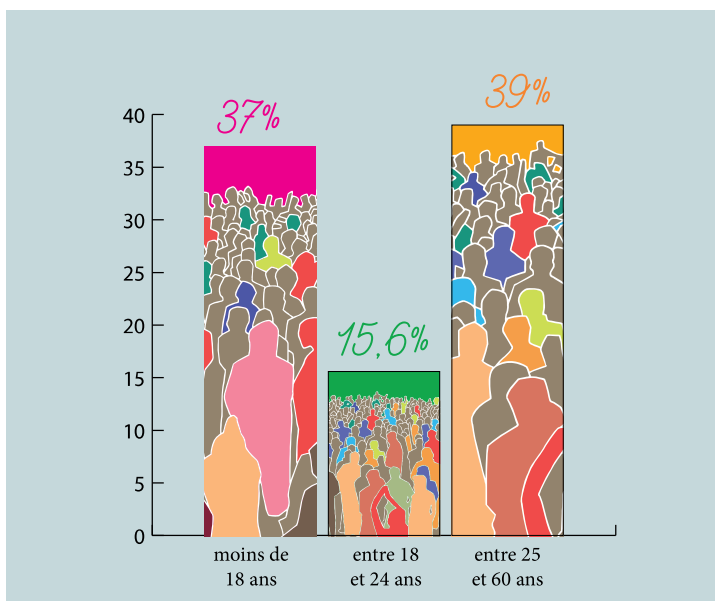
**Marseille :** La Valentine (13011), Home box (13003), St Mauront (13003), Susini (13013) (expulsion prévue en 2026), 555 St Pierre (13012), La Parette 220 (13012) - expulsion le 28/10/25, La Parette 230 - expulsion le 28/10/25, Banon (13005) - expulsion le 17/01/25, Felix Piat (13003) 170-expulsion le 18/07/25, le CRA (13003) - expulsion le 30/04/25, St Loup (13010) -expulsion le 12/04/25, Rue du Marché (13003) -incendie et fermeture du site le 06/02/25.

**Pays d'Aix :** Arbois - expulsion mars 2025, Vitrolles – chemin du Croues - expulsion en juin 2025, Vitrolles – chemin du Baou - expulsion demandée, Les Milles-expulsion prévue en 2026, Aix l'Auberge – chemin de la vierge noire, Vivien Galice- expulsion en juin 2025, Vivien Galice 2

Après les expulsions ou lors d'appel au 115, des familles sont mises à l'abri en hôtel, et les équipes continuent l'accompagnement de ces familles.

Aujourd'hui, **61 personnes** (soit 20 ménages) sont dans des hôtels, essentiellement dans le 1<sup>er</sup> arrondissement de Marseille et à Vitrolles.

### L'activité en 2025



Les expulsions sont source de perte de confiance dans notre intervention : pour exemple, un travail avec la sous-préfecture d'Aix-en-Provence avait permis un dialogue entre des représentants des familles et le Sous-Préfet d'Aix-en-Provence pour tenter de trouver une solution de terrain mis à disposition dans l'optique de l'expulsion de l'Arbois ; le changement de Préfet début 2025 a donné lieu à une expulsion sans solution et aucune suite n'a été donnée aux échanges qui avaient eu lieu auparavant. Par ailleurs, la réinstallation des familles sur d'autres sites prend du temps, elles ne sont plus dans une démarche d'insertion mais de survie, la scolarité des enfants est interrompue... A la suite de l'expulsion en mars 2025 des familles de l'Arbois, où 60 enfants étaient scolarisés, seulement cinq enfants ont poursuivi leur scolarité, et il s'agissait d'enfants qui étaient mis à l'abri en hôtel. Tous les autres ont eu une nouvelle affectation d'établissement scolaire en décembre 2025, soit 9 mois après leur interruption de scolarité. Dans le même temps, si le pacte des solidarités permet le maintien du cœur de l'activité, les restrictions budgétaires de l'année ont impacté le service (perte de 4 postes).

L'équipe est aujourd'hui composée de différents métiers, permettant une approche pluridisciplinaire (IDE, travailleurs sociaux, CIP). Notre **travail partenarial**, tant au niveau institutionnel (DDETS, Ville de Marseille, Département – PMI et CPEF) qu'inter-associatif, **est primordial dans l'accompagnement des familles.**

#### ◆ Scolarité

L'accompagnement à la scolarité est un axe de travail important en ce qu'il permet à terme une insertion des enfants, par la maîtrise de la langue, une ouverture et un espace qui leur soit propre. Cet accompagnement se met en place différemment à Marseille et Aix en Provence. **A Marseille**, il s'articule avec les démarches administratives faites par l'association L'école au présent, pour l'inscription dans les établissements scolaires et par le lien avec ces derniers, le suivi éducatif et du temps de présence sociale aux sorties des écoles, permettant de créer un lien avec les enfants et le personnel des établissements.

**A Aix-en-Provence**, les médiatrices scolaires, dont une médiatrice paire, travaillent depuis quatre ans le lien avec les établissements scolaires, et la ville pour l'inscription des enfants à l'école et à la cantine. Des temps de présence dans les établissements, aux réunions parents-professeurs, aux sorties d'établissement, mais aussi le lien avec les directrices d'école, les professeurs d'UPE2A facilitent grandement la scolarité des enfants et permettent aux parents une compréhension du système scolaire. Après la délocalisation du bidonville, les enfants dépendaient de la carte

scolaire de Vitrolles. Les inscriptions ont été faites début septembre 2025, mais les affectations n'ont eu lieu qu'en décembre. Nous avons alors provoqué une rencontre avec les directrices des écoles, qui ont accueilli parents et enfants pour une visite des locaux et qui a permis de rassurer les familles et de faciliter la scolarité déjà fortement soumise aux aléas des lieux d'habitation, de la météo et des conditions de vie. Ainsi, sur 42 enfants scolarisés en février 2025 et après l'expulsion du bidonville, nous avons maintenu le lien avec 16 de ces enfants, dont huit font leur entrée à l'école en janvier 2026, et cinq collégiens sont toujours scolarisés (puisque'ils dépendaient du même établissement scolaire avant et après l'expulsion).

#### ◆ Actions collectives culturelles et de loisirs

Ce type d'action permet un travail de prévention, socialisation et d'apprentissage. À Marseille, le financement d'un projet sur l'accès à la culture et aux loisirs des enfants vivant en bidonville, permet une présence hebdomadaire de l'équipe dans les différents ateliers qui ont lieu sur les bidonvilles et de proposer ainsi des actions favorisant l'expression, la socialisation, l'accès à la culture et aux loisirs pour le bien-être des enfants, ainsi que de leurs familles. Ils sont conçus également dans l'optique de favoriser la scolarité des enfants.

- **Animation d'actions collectives avec Terre Ludique** – squat de Saint-Pierre et Culture du Cœur & Les Petits Débrouillards – squat de Susini : ces interventions à destination des enfants ont permis de créer un lien de confiance, d'impulser une évolution positive dans l'accueil et la participation et d'en faire des moments attendus.

- **Projet Théâtre** – bidonville de La Parette : les enfants ont présenté leur travail lors de l'Assemblée Générale Groupe addap13 (juin 2025), un moment très valorisant pour eux et pour leurs familles. Ces ateliers leur ont apporté un espace d'expression orale et ont renforcé leur confiance en eux.

- **Projet Photo** – site de Saint-Pierre & La Parette : Certaines photos ont été présentées à assemblée générale du Groupe addap13 et d'autres remises aux familles.

- **7 sorties à la Base de plein air du Frioul.**

#### ◆ Santé

Les deux équipes d'Aix en Provence et de Marseille comprennent des infirmiers qui interviennent au sein des squats et bidonvilles, posent un diagnostic infirmier pour pouvoir orienter au mieux, coordonnent les parcours de soins et mettent en place des temps collectifs de connaissance et

de prévention, tant avec les femmes qu'avec les enfants. Leur présence permet l'accès aux soins et de soutenir le parcours de soins parfois complexe. Ils mettent également en place un réseau partenarial autour de la santé de ces personnes en situation de précarité. Ainsi, ce sont 206 personnes qui ont été accompagnées sur des questions de santé, essentiellement en termes de suivi (une dizaine de situations d'urgence seulement). Au-delà des accompagnements physiques, ce sont 346 orientations (PMI, spécialistes, PASS essentiellement), 76 coordinations de parcours de soins et 109 ouvertures de droits santé. La santé de la femme reste une des préoccupations majeures, notamment pour les situations de grossesse, permettant ainsi de faire à la fois un suivi de la mère puis de l'enfant. Les soins dentaires restent compliqués à mettre en œuvre, du fait de difficultés d'hygiène de vie, d'alimentation et d'hygiène dentaire, engendrant la survenue précoce de caries et la faiblesse d'offre de soins adaptés à ce public.


#### ◆ Actions de prévention santé de la femme et de l'enfant

Des actions collectives en lien avec la santé ont été mises en œuvre au cours de l'année, en partenariat avec la Protection maternelle et infantile (PMI) de Marseille et d'Aix-en-Provence.

Des interventions sur site ont eu lieu avec une équipe de la PMI de Frais Vallon : une sage-femme intervient directement sur les sites afin de coanimer, avec notre équipe, des temps d'échanges exclusivement destinés aux femmes, dans le but de garantir un espace de parole sécurisé, bienveillant et libre. Les thématiques abordées portent sur la santé sexuelle et reproductive, notamment la contraception, la sexualité, les infections vaginales et celles sexuellement transmissibles (IST). **10 ateliers** se sont déroulés sur l'année. L'un des points forts de cette action réside dans la proximité et l'accessibilité des interventions. La présence conjointe de la sage-femme et de notre équipe sur les sites permet d'adapter les ateliers aux besoins exprimés par les participantes et de lever progressivement certains freins à l'accès aux soins. Les femmes vont ensuite plus facilement à la PMI et mettent en place un suivi gynécologique.

#### ◆ Logement

Un des axes fort de travail est bien entendu l'accès au logement pour ces familles. Différents outils sont mobilisés, à travers notamment la commission « Mission Résorption des bidonvilles » du SIAO, qui permet l'orientation et le suivi des familles sur différents dispositifs d'accès au logement tels que des mesures ASELL ou AVDL, accès et maintien. L'année a donné la priorité aux familles hébergées



en hôtels (PEC hôtelière) afin de réduire le nombre de nuitées d'hôtel. Ainsi, 69 personnes ont été concernés par des actions d'accès au logement : fiches SIAO créées et mises à jour, entretiens sociaux avec les familles, création d'un Numéro unique départemental, dossier DAHO ou DALO (15). Un coaccompagnement peut être organisé si une famille a un suivi AVDL lorsqu'elle entre dans le logement. Aucune famille n'est entrée en logement cette année, bien que leurs dossiers soient complets. Certaines, entrées l'année passée, bénéficient encore d'un accompagnement. Néanmoins, nous voyons revenir des familles vers les bidonvilles à la suite d'expulsions locatives pour impayés de loyers. Lorsque ces impayés concernent des logements de bailleurs sociaux ou d'associations (logements accompagnés), il convient de travailler à une résorption de la dette avant d'envisager un retour dans un logement.

### *Service logement*

Dans le cadre d'une convention avec la DDETS pour le financement du dispositif d'Allocation Logement Temporaire (ALT) et d'un accompagnement social global, le service gère trois appartements :

- ◆ Un studio en résidence sociale (Vivacité) à St Martin de Crau.
- ◆ Un studio dans le parc locatif privé à Châteaurenard.
- ◆ Un T1 dans le parc locatif privé à Arles.

Cette gestion nécessite d'être en permanence attentif à l'état du mobilier, matelas, linge de maison ainsi que de la vaisselle, dans la mesure où l'accompagnement des jeunes, orientés soit par le service de prévention spécialisée du Pays d'Arles, soit par les partenaires (Mission Locale, CCAS, via le SIAO), nécessite de leur apprendre à tenir un logement, à gérer leur

budget, en plus de travailler les différents freins d'insertion sociale et professionnelle.

Six jeunes ont été accueillis en 2025 :

- ◆ Deux jeunes filles dans l'appartement de Châteaurenard, dont une est encore dans le logement. La seconde a été relogée dans l'appartement de Saint Martin de Crau avant de retourner en famille.
- ◆ Trois jeunes dans l'appartement de Saint Martin de Crau : une jeune fille de Châteaurenard où elle est retournée et deux jeunes hommes. L'un d'entre eux a trouvé une solution d'hébergement (chez un tiers), alors que l'autre est toujours présent ; il travaille et affine son projet logement.
- ◆ Deux jeunes ont été accueillis dans l'appartement d'Arles : un garçon et une fille toujours présente en décembre 2025. Le jeune homme est sorti à la suite du non-respect du contrat d'accueil (impayés de loyers).

Les jeunes accueillis doivent être relativement autonomes et insérés au moins professionnellement afin de pouvoir payer le reste à charge. Néanmoins, nous observons qu'une fois entrés en appartement, souvent après une errance résidentielle, se sentant sécurisés, certains des mécanismes de défense tombent, laissant place à l'expression de souffrances psychiques importantes allant parfois jusqu'à des passages à l'acte. La co-intervention à la fois d'une éducatrice du service logement et d'éducateurs de prévention spécialisée permet une intervention coordonnée et complémentaire et un soutien mutuel dans les situations complexes. Nous avons pu provoquer des temps de supervision spécifique pour les situations les plus complexes.



# *A propos de la rédaction de ce bilan*

Produire un bilan d'activité représente un travail important, tant pour les équipes que l'encadrement.

C'est aussi l'occasion d'une pause réflexive sur les projets menés à bien, les partenariats créés et les parcours d'enfants, d'adolescents, de jeunes adultes et parents que nous avons, rencontrés et accompagnés cette année.

Ce document est le résultat d'un processus collectif qui a associé l'ensemble des professionnels des services, les fonctions supports du siège social et la direction générale.

Les équipes, qu'elle soient de prévention spécialisée, de l'AEMO-R, du Pôle Précarité et Inclusion sociale, de la CEAF ou d'Equilibre ont eu à réfléchir sur les actions phares de l'année, les difficultés rencontrées et les avancées au regard du projet pédagogique annuel de chaque service et il a permis d'enclencher la nouvelle année.

Ces temps de réflexion collective et d'écriture croisée où chaque professionnel est sollicité et contribue concrètement à donner à voir comment les professionnels du Groupe addap13 mettent en œuvre leur mission au quotidien.

